

Présidentielle
L'écart se resserre
entre Clinton
et Trump *Page B 1*

Travaux routiers
Constats d'infraction
en hausse chez les
camionneurs *Page B 5*



LE DEVOIR



Céline Dion, lors de la remise du Félix honorifique à titre posthume remis au producteur et imprésario René Angélil.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

38^E GALA DE L'ADISQ

L'audace à moitié récompensée

D'un bord, Fred Fortin, Safia Nolin et Jean Leloup, de l'autre Marc Dupré, 2Frères, Marie-Mai

SYLVAIN CORMIER

Ultramarr qui ne gagne pas le Félix de l'album de l'année – rock, voyons donc! Franchement, ça irrite. Oui, bien sûr, *Octobre* est un bon album des Cowboys Fringants, mais au point de l'emporter dans la catégorie? *Ultra-*

marr constitue un sommet pour Fred Fortin. Un album essentiel de la chanson québécoise, qui va nous durer toute la vie. Un album salué jeudi dernier lors du «premier gala» des trois de l'ADISQ. Par qui? Un jury spécialisé. Album de l'année — choix de la critique. De la même façon, ce dimanche à la grand-messe radiocana-

dienne de la chanson d'ici, on a décerné à un Fred Fortin plus qu'estomaqué un autre prix plus qu'important, décidé en petit comité de spécialistes: le Félix «auteur ou compositeur» de l'année (où il n'y avait que du bon et du pas

VOIR PAGE A 8 : ADISQ

LIBRE-ÉCHANGE
CANADA-UE

L'accord est signé, mais beaucoup reste à faire

PHILIPPE ORFALI

Le mélodrame wallon étant maintenant chose du passé, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, et le président du Conseil européen, Donald Tusk, ont enfin pu apposer dimanche leurs signatures à l'Accord économique et commercial global (AECG). En dépit des accolades et des déclarations triomphantes, bien du travail reste néanmoins à faire pour que l'accord de libre-échange Canada-UE entre bel et bien en vigueur.

Après sept ans de négociations, après la signature de l'entente de principe en 2014 et celle marquant la fin des négociations en 2015, c'était, dimanche à Bruxelles, l'heure de la signature de l'accord de 1600 pages. Au cours des prochains mois, les Parlements canadien et européen devront donner leur aval pour que s'enclenche sa mise en œuvre provisoire. Cette première ratification permettrait l'entrée en vigueur de 98% des clauses de l'accord, mais pas moins de 38 Parlements, nationaux ou régionaux, devront ensuite faire de même pour que l'AECG entre en vigueur de façon permanente.

«*Le travail ne fait que commencer*», a reconnu M. Trudeau.

Le premier ministre n'a pas fait preuve d'amertume contre le gouvernement socialiste de Wallonie, qui avait semé l'espoir chez les opposants qui fleurissent en Europe, particulièrement en France, en Allemagne et en Autriche, en refusant jusqu'à vendredi de ratifier l'entente, qui touche 29 pays, soit 500 millions d'Européens et 35 millions de Canadiens.

«*C'est un exemple d'un système qui fonctionne bien. Des gens ont soulevé des questions. On a*

VOIR PAGE A 8 : AECG

AUJOURD'HUI



Actualités › **Chefferie de Projet Montréal.** Luc Ferrandez a une préférence pour la candidate Valérie Plante. *Page A 3*

Actualités › **L'influence intellectuelle d'Haïti sur l'histoire du Québec.** *Page A 4*



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 4
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 2

ENTREVUE AVEC GÜNTHER JIKELI

Aux racines de la « radicalisation », l'antisémitisme

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant
à Paris

Depuis quelques années, le mot «radicalisation» a surgi dans notre vocabulaire. Il est devenu courant de désigner comme des «radicaux» ou même des «radicalisés» (*radicalized*), ces jeunes qui choisissent de s'engager dans le djihadisme. Au moment où s'ouvre à Québec la conférence de l'UNESCO sur Internet et la radicalisation, le chercheur allemand Günther Jikeli s'interroge à la fois sur l'utilité de ce nouveau concept et le rôle central que joue aujourd'hui l'antisémitisme dans la montée du terrorisme islamiste.

Chercheur à l'Université de Potsdam aujourd'hui professeur invité à l'Institut d'étude de l'antisémitisme contemporain de l'Université



JOËL SAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Selon Günther Jikeli, il existe une corrélation évidente entre la montée du terrorisme islamiste et la multiplication des actes antisémites en France.

VOIR PAGE A 8 : ENTREVUE

Lire aussi › **Conférence «Internet et la radicalisation».** Québec utilisera le Web et les réseaux sociaux pour faire de la prévention. *Page A 3*
Lire aussi › **Restons unis dans l'adversité.** Une lettre de la ministre Christine St-Pierre et de la d. g. de l'UNESCO, Irina Bokova. *Page A 7*
Lire aussi › **Lutter contre la radicalisation par la pédagogie.** Entrevue avec le professeur de l'Université Concordia Vivek Venkatesh. *Page B 3*



www.lfqc.org

CHURCHILL, NÉ D'UNE AMÉRICAINE, SE FLATTAIT D'AVOIR DU SANG IROQUOIS.

Place d'Armes, il serait **GRAND TEMPS** pour Montréal, Québec et Ottawa de célébrer ce fait avec une plaque plus grosse que celle qui raconte la mise à mort d'un Iroquois par Maisonneuve.

LIGUE DES FEMMES
DU QUÉBEC
fondée en 1957



« Le pire accord commercial jamais vu »

Joseph Stiglitz, économiste et lauréat du Prix Nobel, au sujet du Partenariat transpacifique

Jim Balsille,

fondateur de BlackBerry :

Ne vous y méprenez pas : votre père n'aurait pas conclu un tel accord commercial.

Michael Geist,

professeur à l'Université d'Ottawa :

Le PTP est un effort évident des États-Unis d'exporter son cadre réglementaire vers d'autres pays, créant ainsi un avantage économique pour ses compagnies.

Dianne Craig,

directrice générale de Ford Canada :

Nous ne devons pas rater notre coup avec ces accords commerciaux, et tel qu'il est formulé à l'heure actuelle, le PTP n'aura aucun impact positif sur le secteur manufacturier au Canada.

Flavio Volpe,

Association des fabricants de pièces d'automobile:

Ce gouvernement a hérité du PTP qui ne répond pas aux besoins du secteur des pièces d'automobile.

Laura Tribe,

directrice exécutive d'Open Media :

Le PTP est un accord antidémocratique qui va nous dépouiller de nos droits en matière de contenu numérique et menacer le réseau ouvert Internet. Les Canadiennes et Canadiens se sont clairement exprimés, ils ne veulent pas de cet accord et s'attendent à ce que le gouvernement libéral le rejette pour élaborer une politique inclusive en consultation avec les intervenants de la société civile.

Gus Van Harten,

professeur de droit à l'École Osgoode Hall:

Le PTP fausserait les règles du marché en faveur des multinationales.

Partout, les Canadiennes et Canadiens dénoncent le PTP. Pour nous assurer que ces voix et d'autres sont entendues, Unifor est à Ottawa afin de prévenir les députés des dangers liés à la ratification du PTP.

Voici notre message :

- 1.** Il doit y avoir un vote libre sur la ratification du PTP afin que les députés votent en fonction du meilleur intérêt de leurs électeurs.
- 2.** Le Canada est un pays commerçant et Unifor milite pour le commerce pourvu qu'il soit équitable. Ce qui signifie que les accords doivent aider les Canadiennes et Canadiens à bâtir une meilleure vie.
- 3.** Le mécanisme de règlement des différends entre États et investisseurs en vertu du PTP porte atteinte aux lois canadiennes en permettant aux sociétés de poursuivre les gouvernements lorsque les lois nuisent à leurs profits. Ce mécanisme accorde trop de pouvoir aux sociétés.

Maude Barlow,

présidente du Conseil des Canadiens :

Les accords commerciaux fonctionnent lorsqu'ils protègent et encouragent les emplois et le bien-être de la société, et non lorsqu'ils privilégient les intérêts des sociétés et des plus fortunés.

Jerry Dias,

président d'Unifor :

Le PTP est un accord bancal qui favorise les droits des sociétés au détriment des citoyens et qui témoigne de la foi aveugle dans le soi-disant libre-échange de l'ancien gouvernement conservateur.

Hassan Yussuff,

président du CTC :

C'est un accord profondément infondé et nous estimons que les coûts du PTP dépassent de loin les avantages limités que cet accord pourrait procurer.

Evangeline Lilly,

comédienne dans *Lost*, *The Hobbit* et *The Hurt Locker* :

Si le citoyen canadien moyen savait ce qu'est le PTP et s'il savait qu'il doit obtenir la ratification du Parlement, il protesterait vigoureusement.

Tobi Lütke,

PDG de Shopify :

Donner [aux États-Unis] les clés pour changer les règles applicables à tous est une immense victoire pour eux sur le plan d'un traité commercial, mais je ne comprends pas vraiment comment ils ont tous accepté de leur accorder aussi facilement.

**Unifor croit en un commerce qui aide les Canadiennes et Canadiens.
Le PTP n'est pas ce type d'accord commercial. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Unifor.org/ptp**



unifor
theUnion | lesyndicat

ACTUALITÉS

L'hémorragie

JEAN-FRANÇOIS
NADEAU



Comment financer les services sociaux, l'éducation, les arts, la culture, bref tout ce par quoi une société montre sa grandeur autant que sa dignité à la face de l'humanité?

Comment ne pas continuer de se faire croire que c'est à force de déshabiller Pierre à qui mieux mieux qu'on trouvera un jour à habiller Jean décemment?

Ils sont nombreux ceux qui rêvent du jour où cette hémorragie que sont les paradis fiscaux sera au moins stoppée. Comment se fait-il que des milliards de dollars continuent de se la couler douce au soleil tandis que chez nous tout apparaît parfaitement gelé?

En avril dernier, le gouvernement Trudeau a dit mettre en place des changements à l'Agence du revenu afin qu'elle soit mieux à même de détecter plus d'évadés de la fiscalité. C'est sans compter sur le fait que les plus grosses évasions se réalisent en fait dans un cadre parfaitement légal mis en place par l'État lui-même...

Bien monté à cheval sur l'orthodoxie du laisser-faire sans frontière, aucun gouvernement n'ose en fait avouer qu'il favorise de son plein gré de telles échappatoires fiscales.

En matière de paradis fiscaux, le gouvernement Trudeau a compris que rien ne sert de courir puisqu'il lui suffit de discourir.

La semaine dernière par exemple, une proposition du Bloc québécois a été rejetée du revers de la main à la Chambre des communes. Le Bloc proposait pourtant ceci, qui ne tient pas d'un stérile esprit de parti: que «le gouvernement devrait mettre un terme à l'évitement fiscal généralisé qui se pratique par l'entremise des nombreuses coquilles vides à la Barbade mises en place par des entreprises canadiennes, notamment en modifiant» la loi, «de manière à spécifier que toute entreprise qui a droit à un avantage fiscal spécial accordé par la Barbade n'est pas exonérée de l'impôt par l'effet d'un traité fiscal». Proposition battue, rejetée, écrasée par la majorité libérale.

On peut bien pester contre Donald Trump, mais admettons au moins que le candidat républicain n'a pas tout à fait tort d'affirmer, en réponse à ceux qui lui reprochent de ne pas payer d'impôt, qu'il ne fait que profiter de lois permissives que les gouvernements ont sciemment adoptées au profit de leurs amis fortunés. Rien de bien différent d'ailleurs au pays des érabes.

Un des secteurs qui pâtissent le plus de ces rapines institutionnalisées par des traités est celui de la culture. Pourquoi l'État n'admet-il pas une bonne fois pour toutes la nécessité d'une politique culturelle ferme, diligente et conséquente, puisque cela est au fondement de notre société?

À entendre les appels à l'aide qui se multiplient, on se croirait revenu au temps chaotique du mécénat des empereurs, des rois, des princes, des cardinaux et des pharaons de la finance, lesquels se piquetaient de soutenir certains artistes pour autant que cela corresponde à leurs caprices du moment.

À quoi assiste-t-on en ce moment? Plusieurs organismes culturels se retrouvent quasi nus, prêts à être dépecés sur une planche à découper.

La Médiathèque Gaétan Dostie, vaste collection vouée à la diffusion de la littérature, se retrouve à la rue puisque la Commission scolaire de Montréal n'a plus les moyens de lui offrir un logement quasi gratuitement.

Le Musée de l'imprimerie, véritable trésor pour l'enseignement des arts graphiques, n'a plus non plus d'espace à lui.

Les Forges de Montréal, un lieu où l'on enseigne un art millénaire, sont menacées d'expulsion par la Ville.

Une librairie indépendante majeure, située à proximité d'une grande université, abandonne la partie pour voir ses dettes épongées par un géant cheminant vers une position monopolistique.

Au centre-ville, la librairie Format, spécialisée dans les publications sur l'art actuel, vient de mettre la clé sous la porte. Située à côté d'une radio communautaire pour laquelle on en appelle à des transfusions, la librairie est morte exsangue.

Le Musée des ondes Émile-Berliner, logé dans un recoin de l'ancien édifice industriel RCA, n'a pas les moyens pour convenablement rappeler que l'inventeur du gramophone, devenu un géant des enregistrements, s'était installé à Montréal pour que vive la musique en Amérique.

La Maison de la poésie se retrouve quant à elle excentrée du côté de Parc-Extension, toujours sans un lieu propre à assurer une diffusion de la littérature.

J'en passe. Reste que la situation n'est pas gaie. Pourquoi ne pas regrouper au moins quelques-uns de ces lieux vivants afin de leur donner un nouvel élan?

À Londres, durant la Seconde Guerre mondiale, des membres du gouvernement anglais proposèrent de sacrifier le financement de la culture au profit de l'économie de guerre. On prête alors à Winston Churchill cette phrase qu'on ne cesse de citer: «Pourquoi faudrait-il couper dans la culture puisque, après tout, c'est ce pour quoi nous nous battons?» L'ennui est que Churchill n'a vraisemblablement jamais prononcé cette jolie phrase...

Mais en avril 1938, devant la Royal Academy, il avait exprimé quelque chose d'assez semblable. Le vieux lion disait: «Les arts sont essentiels à une vie nationale complète. L'État se doit de les soutenir et de les encourager». D'autant que, pour un État, la culture est un compas qui lui permet de faire le point et d'assurer son équilibre.

jfn@ledevoir.com

COURSE À LA CHEFFERIE DE PROJET MONTRÉAL

Ferrandez a une préférence pour Valérie Plante

Le premier débat entre les aspirants chefs s'est déroulé dans une ambiance de convivialité

LISA-MARIE GERVAIS

Pas de grand gagnant au premier débat des aspirants chefs de Projet Montréal, mais un appui de taille: la conseillère de Ville-Marie Valérie Plante peut compter sur le soutien du chef par intérim, Luc Ferrandez, a appris *Le Devoir*.

Cet appui n'émane pas d'une déclaration publique, mais plutôt d'un message Facebook qu'il a transmis de façon privée à quelques-uns de ses proches, membres du parti.

Luc Ferrandez n'a jamais eu et n'a toujours pas l'intention d'appuyer publiquement l'un des trois candidats, qui ont croisé le fer dimanche à l'auditorium du Collège de Maisonneuve. Par respect pour eux, une telle chose n'est pas souhaitable, a-t-il confié au *Devoir*. Au terme du débat, il a insisté sur les qualités des trois aspirants. «*Ce sont trois jeunes magnifiques. Leur niveau de connaissance des enjeux de la ville centre et des arrondissements, la vision qu'ils ont de la ville et des problèmes opérationnels... Quand M. Coderre est arrivé au pouvoir, il n'avait pas le dixième des connaissances de ces trois personnes-là.*»

Valérie Plante a semblé étonnée d'avoir été préférée par le chef intérimaire et a dit ne pas être «*au courant*» des communications qui circulent entre les membres du parti. Elle a toutefois affirmé que d'autres appuis et «*surprises*» étaient à venir. Jusqu'ici, 5 élus de Projet Montréal l'ont soutenue, mais Guillaume Lavoie est loin devant avec 11 appuis. François Limoges n'en a pas pour l'instant, et 6 des 25 élus n'ont pas encore pris position.

De l'humour et des flèches

Dans une atmosphère conviviale empreinte de respect et d'humour, les candidats ont parlé de leurs priorités pendant deux heures devant un auditoire de quelques centaines de personnes et ont aussi répondu à de nombreuses questions du public. Invités à dire quelque chose de positif sur le maire Coderre, les trois candidats ont souri et en ont profité pour décocher des flèches à son endroit. «*Il est divertissant*», a lancé François Limoges, causant l'hilarité générale. Le débat a été largement ponctué d'attaques dénonçant sa «*condescendance*», sa «*partisanerie*», son «*manque de rigueur*» et son «*improvisation*».

CONFÉRENCE MONDIALE

La déradicalisation doit passer par Internet

JOCELYNE RICHER

Si la radicalisation des jeunes passe par Internet et les réseaux sociaux, la prévention de ce phénomène devra elle aussi passer par les mêmes canaux, selon le gouvernement Couillard.

Québec annoncera lundi matin des mesures destinées à prévenir la radicalisation des jeunes, en utilisant les mêmes outils que ceux dont se servent les groupes extrémistes et terroristes pour endoctriner ces jeunes et les convaincre d'adhérer à leur cause.

L'annonce sera faite dans le cadre de la Conférence internationale sur la lutte contre la radicalisation des jeunes par Internet, un événement organisé par le Québec et parrainé par l'UNESCO, qui se tient à Québec jusqu'à mardi.

«*Internet est vraiment le canal par lequel passent les jeunes qui se radicalisent, dans la grande majorité des cas*», a dit la ministre des Relations internationales, Christine St-Pierre, à l'occasion d'une mêlée de presse, dimanche.

Le feu par le feu

L'idée consiste donc à utiliser «*les mêmes outils que les djihadistes*», a renchéri la ministre de la Condition féminine, Lise Thériault. Cette stratégie mise sur les «*contre-messages*» à transmettre aux jeunes, qui ont accès facilement à quantité de sites Web conçus par des groupes extrémistes cherchant à les attirer dans leurs filets.

Les États doivent s'adapter rapidement aux pratiques, aux méthodes et aux outils souvent «*sophistiqués*» dont se servent les organisations extrémistes pour enrôler les jeunes, «*et non pas être à la remorque*» de ces groupes, ajoute Mme St-Pierre.

Au terme de la conférence, la ministre St-Pierre compte lancer un «appel» solennel à tous les pays et à «*toutes les sociétés libres et démocratiques*». Son message: «*Donnons-nous la main. Trouvons ensemble des façons de contrer la radicalisation menant à la violence*». Cet appel visera à faire en sorte que la conférence ait des suites concrètes partout dans le monde.

Au Québec, une dizaine de cas de jeunes



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Les trois candidats à la chefferie de Projet Montréal, François Croteau, Guillaume Lavoie et Valérie Plante, ont croisé le fer pour la première fois dimanche.

François Limoges, conseiller du district Saint-Edouard dans Rosemont-La Petite-Patrie, s'est imposé avec des engagements concrets, notamment son plan de mobilité 10-45, qui consiste à faire en sorte que tout citoyen soit à moins de 10 minutes d'un accès au transport collectif et à moins de 45 minutes de sa destination finale. En plus de l'implantation de

Valérie Plante a semblé étonnée d'avoir été préférée par le chef intérimaire

nouveaux marchés publics, comme Atwater et Jean-Talon, il a annoncé son intention d'imposer aux finissants en techniques policières qui désirent travailler à Montréal une formation supplémentaire de trois mois pour mieux les préparer à cette réalité.

Très à l'aise en public, Guillaume Lavoie a tenté de courtiser les membres de Projet Montréal en faisant valoir sa vaste expérience de la politique et des affaires publiques. Le conseiller municipal dans Rosemont-La Petite-Patrie a également détaillé ses idées pour le transport, qui comprennent le déploiement des véhicules en libre-service (VLS) pour

les étendre à toute la ville et le développement du transport en commun. «*On va nommer des gens compétents plutôt que de nommer les amis du régime*», a-t-il dit, critiquant la nomination de Philippe Schnobb à la tête de la STM.

Combative mais plus discrète, l'élue de Ville-Marie Valérie Plante a tenté de prendre sa place en mettant en valeur sa proximité avec les citoyens. «*Il y a le show de boucane et il y a le travail de terrain*», a-t-elle dit, en faisant référence à son adversaire, le maire Coderre. Son cheval de bataille est le logement, mais elle s'est engagée à célébrer la diversité en travaillant au recrutement des femmes et s'est même dite en faveur d'un programme de discrimination positive, notamment au sein du service de police, afin d'y voir une meilleure représentation des minorités.

Idéalistes et pragmatiques

Idéalistes ou pragmatiques? Les trois candidats ont refusé de se définir comme étant l'un ou l'autre et ont préféré se décrire comme un mélange des deux. Gauche ou droite? Guillaume Lavoie s'est défendu d'être de droite, comme le prétend une campagne négative à son sujet sur Internet. «*Au munici-*

pal, faire une saillie de trottoir, ce n'est pas à gauche ni à droite, c'est au coin de la rue.» Alors que Valérie Plante se dit «*résolument progressiste*», François Limoges refuse quant à lui les étiquettes «*écologique*» ou «*de gauche*» pour lui et pour son parti, mais consent à se dire «*social-démocrate*».

Amel, une néo-Québécoise curieuse mais qui n'est pas membre de Projet Montréal, a apprécié le fait que la diversité soit abordée dans le débat. «*Mais ce qui me frappe, là tout de suite, c'est qu'on parle de diversité, mais déjà, il faudrait qu'il y en ait plus dans la salle*», a-t-elle constaté.

Quant au maire de Rosemont-La Petite-Patrie, François Croteau, il s'est réjoui du ton du débat. «*Malgré une course à la chefferie qui peut amener des frictions, on va en sortir grandis. On va véritablement être un parti plus fort qui va pouvoir offrir quelque chose de crédible aux Montréalais*, a-t-il déclaré. *J'espère que beaucoup de gens l'ont regardé et qu'on va sortir des caricatures.*»

La course à la direction de Projet Montréal est la première depuis vingt ans à avoir lieu dans la métropole. Les élections auront lieu le 4 décembre prochain.

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE
Les ministres Lise Thériault et Christine St-Pierre ont répondu aux questions des journalistes, dimanche, à la veille d'une annonce sur des nouvelles mesures visant à combattre la radicalisation.

ayant choisi d'adhérer à des organisations radicales et violentes ont été recensés jusqu'à maintenant. Mais le nombre est difficile à évaluer, ce phénomène étant par définition clandestin.

Explorer la question

La conférence réunit plus de 450 participants de 70 pays, dont des experts issus de différents ordres gouvernementaux, d'organisations internationales, du secteur privé, du milieu universitaire, mais aussi de la société civile. Des parents

de jeunes ayant frayed avec l'extrémisme, dont la mère d'un ancien suprémaciste blanc, viendront témoigner. Des jeunes touchés de près par ces questions seront aussi invités à prendre la parole.

La conférence, qui se tient au Centre des congrès de Québec, a pour but de partager les meilleures pratiques permettant de prévenir la radicalisation menant à la violence et de cibler des pistes de solution communes.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

La « taxe famille » dans la mire d'une nouvelle coalition

Une nouvelle coalition regroupant les trois plus importantes centrales syndicales et les trois principales associations de garderies de la province lancera une campagne lundi afin d'exercer des pressions sur le gouvernement québécois pour qu'il abolisse ce qu'elle qualifie de «taxe famille».

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE), l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) et le Rassemblement des garderies privées du Québec (RGPQ), la CSN, la CSQ et la FTQ veulent unir leurs efforts pour mettre fin à la modulation des tarifs des services de garde en fonction des revenus des familles.

Ils lanceront leur campagne au cours d'une conférence de presse qui se déroulera lundi en présence, selon le communiqué remis aux médias, de l'économiste Pierre Fortin et du psychologue et ancien député de Vachon, Camil Bouchard.

Négligence

La coalition dénonce aussi que le gouvernement ait «*complètement ignoré la petite enfance dans sa mise à jour économique*».

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la contribution de base est de 7,55\$ par jour, par enfant. Pour les familles dont le revenu était de supérieur à 50 545\$ mais inférieur à 75 820\$, une contribution supplémentaire de 0,70 \$ par jour était réclamée.

Quant aux familles dont le revenu se situe entre 75 820\$ et 158 820\$, la contribution supplémentaire peut varier entre 0,70 \$ et 13,15\$ par jour.

Les familles gagnant un revenu supérieur à 158 820\$, la contribution supplémentaire s'élève à 13,15\$ par jour.

La contribution supplémentaire est réduite de 50% pour un deuxième enfant et n'est pas exigée pour un troisième enfant et ses suivants.

Ce n'est pas la première fois que ces organismes dénoncent la politique de tarification des garderies. En février 2015, l'AGPQ et l'AQCPE s'étaient alliés pour dénoncer les mesures que comptait alors faire adopter le gouvernement dirigé par Philippe Couillard — et qui ont ensuite été adoptées.

Les deux associations avaient notamment dénoncé le manque de consultations à ce sujet par la ministre de la Famille, Francine Charbonneau.

Le président de l'AQCPE, Louis Senécal, avait alors déclaré que le gouvernement voulait «*imposer un choc tarifaire aux familles de la classe moyenne en toute hâte et réformer dans l'urgence une de nos plus importantes réalisations socioéconomiques*».

Quant au président de l'AGPQ, Samir Alahmad, il avait exprimé l'opinion que la modulation des tarifs était «*une aberration*».

La Presse canadienne

SONDAGE

Les Québécois opposés aux hydrocarbures

PHILIPPE ORFALI

À deux jours du début de l'étude du projet de loi sur les hydrocarbures à l'Assemblée nationale, un nouveau sondage commandé par des groupes environnementaux laisse entendre que près des deux tiers des Québécois seraient opposés à des projets d'exploitation pétrolière ou gazière.

Pas moins de 65% des Québécois seraient contre l'extraction de pétrole et de gaz au Québec, selon le sondage mené par le Front commun pour la transition énergétique. De plus, 67% des répondants s'opposent à la fracturation hydraulique, la fracturation à l'acide ou la stimulation des puits à l'acide et ne souhaitent pas que le gouvernement autorise ces procédés.

Près de 9 répondants sur 10 (88%) se disent en désaccord avec l'idée de «*vendre à des compagnies pétrolières et gazières des licences qui leur donnent un droit d'accès aux propriétés des Québécois, pour rechercher du pétrole et du gaz*»,

et qui leur permettent de demander l'expropriation si des propriétaires ne leur accordent pas l'accès pour l'exploitation. «*Ce sondage nous dit clairement que le gouvernement n'a pas l'appui de la population pour adopter le projet de loi 106*, a indiqué Karel Mayrand, le directeur de la Fondation David Suzuki au Québec. *Le gouvernement doit prendre acte de l'absence d'appui et retirer le projet de loi sur les hydrocarbures.*»

Le coup de sonde a été mené du 6 au 17 octobre auprès de 1020 répondants. La marge d'erreur était de 4,4%, 19 fois sur 20.

Soulignons qu'un sondage commandé par la Fédération des chambres de commerce du Québec avait pourtant, en 2014, démontré un appui important à l'exploration et l'exploitation pétrolière à l'échelle de la province: 68% des répondants s'étaient alors dits en faveur de l'exploitation des hydrocarbures québécois.

Le Devoir

Banque d'Angleterre: Carney pourrait partir en 2018

Londres — Les médias britanniques étaient divisés dimanche quant au sort du gouverneur de la Banque d'Angleterre (BoE), Mark Carney, certains estimant qu'il pourrait annoncer prochainement son départ en raison des tensions autour du Brexit. Le Canadien, dont le contrat expire en 2018, a la possibilité de prolonger jusqu'en 2021 et doit annoncer sa décision d'ici la fin de l'année, selon la BoE. Mark Carney ne choisira pas de rester, estiment certains médias: le *Sunday Times* juge le gouverneur «*désenchanté*» par le gouvernement conservateur de Theresa May.

Agence France-Presse



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



Philippe Cantave s'est illustré par son désir de tisser des liens forts entre Haïti et le Québec: il fut notamment pionnier de la première croisière canadienne dans le pays, organisée en 1937.

LIVRES

Haïti en Québec

L'influence du pays des Caraïbes sur le Québec passée à la loupe

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

«**L'**importante symbolique et intellectuelle d'Haïti dans l'histoire du Québec est méconnue», affirme en entrevue l'historien Sean Mills. Dans son livre, *Une place au soleil, Haïti, les Haïtiens et le Québec*, ce professeur d'histoire à l'Université de Toronto remonte jusqu'aux racines de rapports plus anciens qu'on ne le soupçonne entre ces deux États.

«*En 2010, au moment du terrible tremblement de terre, je vivais à Montréal et je travaillais sur des questions d'empire et de pensée postcoloniale. Les liens entre Haïti et le Québec me sont soudain apparus aussi profonds qu'inexplorés. L'un et l'autre sont d'abord d'anciennes colonies de la France. Et il existe des points de contact entre les deux, de vrais échanges, à partir des années 1930. Et même avant.*»

Les premières ébauches de relations modernes entre le Canada français et Haïti remontent au début du XX^e siècle. Elles sont tracées par des croisières, des réceptions, des échanges diplomatiques officiels et d'autres plus intellectuels. Tout cela sera soutenu à compter de la deuxième partie du XX^e siècle par une immigration massive.

Déjà en 1937, au 2^e Congrès sur la langue française tenue à Québec, on invite une délégation haïtienne. L'historien en soutane Lionel Groulx dira à cette occasion: «*Notre seul destin, légitime et impérieux ne peut être que celui-ci: constituer en Amérique, dans la plus grande autonomie possible, cette réalité politique et spirituelle... un Etat catholique et français.*» Cette vision d'un Etat français et catholique s'accommode bien de l'existence d'un pays comme Haïti. Les nationalistes se façonnent en effet une vision française du monde où Haïti tient un rôle dans une possible union latine. Mais on ignore pour ce faire la réalité créole. Le culte pour la langue française s'attache alors à une vision de classe entretenue d'ailleurs par les congressistes haïtiens eux-mêmes de même que des visiteurs subséquents, comme l'ambassadeur Philippe Cantave. Ces Haïtiens de passage soutiennent une haute culture, au nom d'un modèle social

hiérarchisé. Loin du français normalisé, point de salut.

Pour des motifs nationaux, le Canada français envisage l'Amérique selon une union d'intérêts entre peuples latins. «*Haïti est considéré comme lié au Québec par un rapport particulier, que les intellectuels canadiens-français conceptualisent en termes de liens familiaux.*»

Mauvaise langue

Voyageant en Haïti dans les années 1930 avec Philippe Cantave, Mst Camille Roy enfile les remarques défavorables aux cultures populaires et à la langue parlée par la majorité, le créole, dont les possibilités lui apparaissent nettement plus faibles, au point de laisser des traces malheureuses sur les hommes eux-mêmes. On nage en plein dans les projections colonialistes. Au sujet du paysan haïtien et de la langue créole, Mst Roy écrit: «*lorsqu'il travaille, avec quelle lenteur, quelle indifférence il le fait!*» Le lien entre la langue et la capacité au tra-

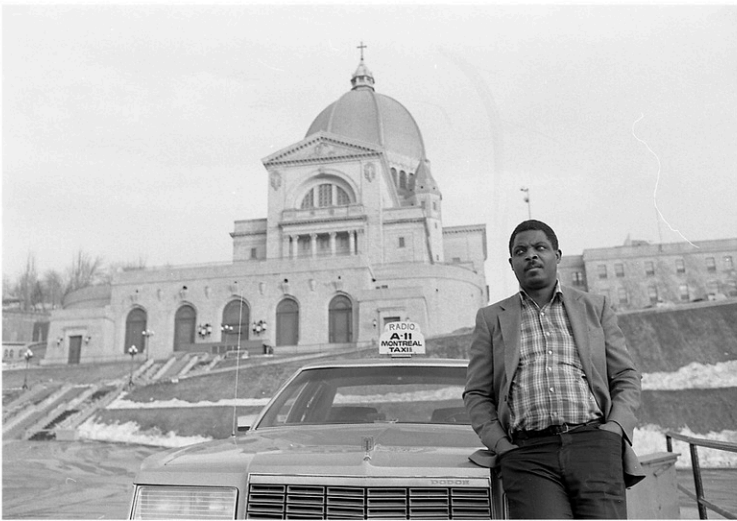
Après l'établissement de la dictature Duvalier en 1957, une première vague d'immigration haïtienne arrive au Québec

vail est tenu pour conséquent.

La réalité du terrain, la politique du pays, avec ses soubresauts, ont peu d'influence sur la façon dont les Canadiens français envisagent leur façon d'envisager Haïti. La lumière dont il éclaire Haïti est en bonne partie issue d'une vision idéologique du monde. Elle permet, par un effet de miroir, un rétroéclairage sur les positions d'une élite installée sur les bords du Saint-Laurent. C'est un des intérêts majeurs d'*Une place au soleil* du professeur Mills.

Mission internationale

Pour l'historien Sean Mills, il n'est pas possible de bien comprendre les relations internationales du Québec sans les explorer sous l'angle d'un prolongement d'un héritage missionnaire canadiens-français. «*À compter des années 1940, beaucoup de missionnaires canadien-français vont se retrouver en Haïti.*» Leur présence est même favorisée pendant la guerre grâce aux actions du président haïtien Elie Lescot. Ces missionnaires vont jouer un rôle mas-



Le chauffeur de taxi Willy Cicéron, en 1984

jeur dans la propagation d'une certaine image des Haïtiens qui conditionne notre regard jusqu'à aujourd'hui.

Après l'établissement de la dictature Duvalier en 1957, une première vague d'immigration haïtienne arrive au Québec. Ce sont pour beaucoup des immigrants qui appartiennent à des classes éduquées, des locuteurs qui maîtrisent parfaitement le français.

A compter des années 1970, à l'époque de la dictature du fils Duvalier, une seconde vague d'immigration

dont les origines sont parfois plus populaires arrive à son tour. «*La question des classes sociales est mise en cause à ce moment parce que des gens éduqués qui arrivent deviennent soudain des prolétaires. C'est le cas dans l'industrie du taxi. J'essaie de démontrer que, dans l'histoire intellectuelle, on regarde d'ordinaire ceux qui se disent intellectuels mais que ce n'est pourtant pas tout. Le lien avec le milieu de travail ici pour les Haïtiens suscite des analyses profondes sur la vie à Montréal en lien avec l'histoire, la philosophie, la poésie.*»

Plusieurs incidents liés à la discrimination raciale mettent en cause les rapports sociaux qui régissent l'inscription de cette nouvelle communauté au sein du monde québécois. En 1979, l'escouade anti-émeute intervient contre des chauffeurs de taxi haïtiens pour des questions liées à un racisme souterrain où pointent parfois des formes de violence manifeste.

L'examen de cette présence haïtienne permet de jeter un nouveau regard sur un ensemble de comportements collectifs. Il sert ainsi de puissant révélateur.

On y voit que le racisme est relié à d'autres formes de dés-humanisation aux conséquences matérielles et psychologiques importantes. L'histoire des manifestations contre le racisme organisées par les chauffeurs de taxi en dit long par exemple sur l'évolution de la société québécoise. Sean Mills en parle d'ailleurs d'abondance. Là ne s'arrête pas son regard scrutateur.

Au moment où, dans les années 1960 et 1970, on en appelle à une libération sexuelle, la présence d'une nouvelle communauté noire révèle aussi des questions en lien avec le désir et les rapports sociaux. «*Le besoin obsessif de réprimer la sexualité déviante a contribué à justifier la rencontre coloniale; il constitue aussi l'une des principales justifications de l'activité missionnaire en Haïti, dans les années 1940 et 1950.*» A quoi cela conduit-il? «*Tout comme les constructions de la sexualité noire ont façonné les perceptions à l'égard du monde non blanc, ces idées ont exercé une influence sur les perceptions à l'égard des personnes à l'intérieur même du Québec.*»

Dany Laferrière, fils du premier maire de Port-au-Prince sous la dictature de Jean-Claude Duvalier, immigré au Québec à la fin des années 1970, «*s'insère parfaitement dans ce débat avec son roman Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*», qui obtiendra un grand succès. «*Le succès initial du roman repose sur son habileté à recomposer les principales expressions métaphoriques sur la vie intellectuelle et littéraire du Québec.*»

Plusieurs fois récompensé déjà pour ses travaux originaux, Sean Mills avance sur des terrains relativement peu connus. Il montre que le travail politique et culturel des Haïtiens au Québec aura au final un rôle important sur leur société d'accueil, mais aussi sur leur pays d'origine. Depuis l'effondrement de la dictature des Duvalier, la possibilité de faire des allers-retours entre les deux pays a en effet mis en place de nouvelles façons de participer à la vie politique et sociale des deux États. Comme quoi l'histoire d'un pays comme Haïti laisse aussi sa marque dans celle du Québec

Le Devoir

UNE PLACE AU SOLEIL
HAÏTI, LES HAÏTIENS ET LE QUÉBEC
Sean Mills
Traduction d'Hélène Paré, Mémoire d'Encrier, Montréal, 2016, 369 pages

Résultats des tirages du : 2016-10-29

LOTTO 6/49 21 25 26 38 29 36 45 compl. Prochain gros lot (approx.) : 24 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 55316285-01	Québec 4/9 25 32 36 05 41 46 47 compl. Extra 9868296
--	--

Résultats des tirages du : 2016-10-28

LOTTO MAX 03 05 19 29 33 34 44 compl. 41 Prochain gros lot (approx.) : 44 000 000 \$	Extra 9221407
---	-------------------------

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

RETOUR DES SORCIÈRES



WIKIMEDIA

Une gravure ancienne montrant les techniques d'extermination préconisées par l'Inquisition au Moyen Âge. Il est difficile d'établir avec certitude le nombre de femmes qui ont péri par le feu entre le XIV^e et le XV^e siècle.

RETOUR DES SORCIÈRES

Mémoire de vaincues

Les sorcières sont partout, pour ceux qui savent les voir. Tremblez, chers lecteurs, les nouvelles sorcières entendent bien passer un coup de balai sur le monde.

SOPHIE CHARTIER
MARIE-PIER FRAPPIER
NADIA KOROMYSLOVA

Le retour célébré des sorcières semble racheter les siècles de terreur où des dizaines de milliers de femmes furent brûlées vives. Pourquoi tant de haine au cours des siècles? La question continue de faire couler beaucoup d'encre.

Tracer des cercles de protection et invoquer les déesses fait sourire aujourd'hui, mais il n'y a pas si longtemps, si on vous soupçonnait de ce genre de pratiques, on pouvait vous visser et griller la langue, écraser vos mains sur une enclume, vous sectionner les pieds ou vous plonger dans l'eau, pieds et main liés, jusqu'à ce que vous couliez (ce qui était une «preuve» de votre innocence). On cherchait par ces techniques barbares à démontrer que vous aviez pactisé avec le diable. Le plus grand spécialiste de l'histoire des sorcières en Europe, Robert Muchembled, est formel: «*Ces femmes ont été victimes de l'intolérance religieuse extrême de 1560 à 1640.*»

Un débat de chiffres

Il est difficile d'établir le nombre de personnes décédées à la suite d'accusations de sorcellerie depuis le Moyen Âge et la Renaissance. Des sources ont disparu dans plusieurs pays d'Europe. «*Les nazis étaient fascinés par le thème de la chasse aux sorcières. Ils ont fait venir beaucoup de documents originaux durant l'Occupation et les meilleures statistiques venaient de là... mais elles ont disparu*», dit Robert Muchembled. Selon l'historien, près de 30 000 personnes

ont été brûlées sur le territoire de l'Empire romain germanique entre le XIV^e et le XV^e siècle. C'est sans compter les cas de persécution collective extrêmement importants dont il ne reste plus de traces. L'historien Brian P. Levach va, quant à lui, jusqu'à parler de 110 000 procès et 60 000 condamnés à mort. Le nombre d'accusations et d'exécutions paraît encore plus flou après la période de «chasse» officielle.

Chose certaine, 80% des victimes étaient des femmes. C'est pourquoi des féministes ont demandé au pape Jean-Paul II, au tournant des années 2000, de condamner le «sexocide» ayant sévi durant deux siècles (1450-1650) sous la bénédiction de l'Eglise, comme il l'a fait pour l'«*infortuné peuple juif, si longtemps persécuté pour la fausse accusation de déicide*». En vain.

Un débat de fond

L'explication généralement acceptée veut que les sorcières aient été persécutées au nom de la guerre contre l'hérésie de la part d'une Eglise surpuissante. C'est ainsi qu'on s'expliquait ce massacre irrationnel jusqu'à ce que des historiennes féministes amènent de nouveaux éléments de compréhension. L'Italienne Silvia Federici a bouleversé l'interprétation de l'Inquisition en défendant la thèse selon laquelle les causes du phénomène ne sont pas religieuses, mais socio-économiques. «*[La chasse aux sorcières] était aussi un instrument pour la construction d'un nouvel ordre patriarcal où le corps des femmes reproductif était mis sous la coupe de l'Etat et transformé en ressources éco-*

nomiques», écrit-elle dans *Caliban et la sorcière*, paru pour la première fois en 2004.

Entre le XV^e et la fin du XVII^e siècle, les sociétés européennes vivent un bouleversement total. Sous la pression d'un capitalisme naissant, un nouvel ordre social voit le jour: les hommes qui devront désormais aller vendre leur force sur le marché du travail, alors que les femmes deviennent des bonnes et des machines à enfanter. Celles et ceux qui se voient persécutés sont avant tout des pauvres, des paysans récalcitrants à la spoliation de leurs droits ancestraux, des femmes indépendantes, des guérisseuses et des sages-femmes. Barbara Ehrenreich et Deirdre English vont aussi dans ce sens dans *Sorcières, sages-femmes et infirmières* (Remue-ménage, 2016). Elles affirment que les sorcières furent avant tout persécutées parce qu'elles détenaient et transmettaient des savoirs médicaux à la barbe de l'Etat et de la médecine moderne naissante. Loin d'être un processus tranquille, la victoire de la science et de l'Etat moderne se serait bâtie sur les cendres de ces milliers de femmes torturées et persécutées.

Silvia Federici va plus loin en faisant un pont entre cette époque et la nôtre. «*En réalité, il y a un retour des chasses aux sorcières. Des dizaines de*

femmes, dans différents pays, particulièrement en Afrique, en Inde, en Papouasie ont été tuées pour sorcellerie, dit-elle. *Juste pour l'Afrique, on parle de plus de 20 000 femmes dans les 15 dernières années.*» La persistance des chasses aux sorcières de nos jours dans des pays dits «en développement» démontre, pour Silvia Federici, que la violence de l'accumulation capitaliste est toujours actuelle... et fait le même genre de victimes.

Il faut donc revisiter ce passé, mais pas n'importe comment. La chercheuse donne comme exemple l'exposition *Witches and Wicked Bodies*, présentée au British Museum de Londres, l'an dernier. «*Toutes ces représentations montrent systématiquement la sorcière vue par les artistes. Il n'y avait aucune image montrant les tortures. On nous cache ce qui s'est réellement arrivé aux sorcières et la cruauté des peines. Les institutions traitent du sujet en déformant l'aspect le plus important.*»

Ces omissions prouvent, selon la chercheuse, l'importance du débat historique. Car comprendre les causes des persécutions d'hier peut permettre de comprendre celles d'aujourd'hui. «*Des femmes crucifiées et brûlées vives. Ça se passe maintenant et personne n'y prête attention.*»

Le Devoir

Un grain de sable dans le rouage capitaliste

CATHERINE LALONDE

Les grandes chasses au sortir du Moyen Âge auraient, selon certaines théories, produit un terreau fertile à l'éclosion du capitalisme néolibéral. La résurgence des sorcières, ces grains de sable dans le discours rationnel, annoncerait-elle la révolution inverse?

«*Au-delà [du fait] de poursuivre ces femmes aux savoirs qui faisaient peur, les chasses aux sorcières ont été une manière d'instaurer comme seul bon sens acceptable la rationalité froide et non sensuelle,*» explique en entrevue l'auteure et performeuse Suisse Pamina de Coulon. Elle a beaucoup réfléchi à la figure de la sorcière et à sa pertinence politique actuelle, et l'expliquait fin octobre dans son monologue au festival Actoral à Montréal. «*Au Moyen Âge, poursuit-elle, les communautés étaient très soudées, avec des terres mises en collectivité; en créant un climat de suspicion et de dénonciation, en montant les gens les uns contre les autres, on a atomisé ces communautés jusqu'à l'individu, figure valorisée depuis. Ce qui a fait un super terreau pour la révolution industrielle et capitaliste.*»

C'est par la lecture de Mona Chollet, puis de *La sorcellerie capitaliste*, d'Isabelle Stengers et Pierre Pignarre (La Découverte, 2005), que madame de Coulon a commencé à penser la sorcière. «*Les auteurs expliquent leur concept du capitalisme comme système sorcier. Plusieurs autres cultures, des peuples colonisés, ont parlé de cette impression que les Blancs étaient possédés par une espèce de pouvoir capable de les capturer, qui réduit et mobilise la pensée et la critique.*»

Les auteurs présentent ensuite ces féministes nord-américaines actuelles qui, pour s'émanciper des carcans proposés par les féministes blanches, se présentent comme des sorcières néopaiennes. «*Elles repensent de nouveaux rituels, parce que c'est une manière de reprendre le pouvoir, au-delà de la prise de conscience. Elles proposent de se remobiliser.*» Stengers et Pignarre parlent de créer l'événement. «*Ainsi, les gens s'emparent d'un problème qui les concerne, ils deviennent proactifs et se le réapproprient, en faisant un livre, une rencontre, un rituel, un spectacle.*» Exactement ce que fait Pamina

de Coulon avec son spectacle *Fire of Emotions: Genesis*, même si ce n'était pas son intention de création.

Passer par le bas

Mais ces actions ne s'avèrent-elles pas plus symboliques que d'aller manifester ou occuper Wall Street? «*Ce n'est pas un système d'exclusion: on n'a pas à choisir la manifestation OU le rituel; on peut penser en superposition, avec des ET*», rétorque Pamina de Coulon, de sa manière rationnelle d'inviter l'irrationnel. Pour elle, le blocage qu'a d'abord fait la Wallonie dans l'accord de libre-échange UE-

Canada est un geste sorcier: être l'improbable grain de sable, revendiquer le droit de dire non, retrouver «*cette soudaine capacité d'agir, cette mobilité soudaine...*»

Ce mouvement des nouvelles sorcières, selon celle qui est maintenant belge, démontre une prise par le bas, «*une façon d'aller du côté des opprimés et des vaincus. D'aller en solidarité. Je pense que le mouvement est symptôme de plusieurs années à penser le monde autrement, comme par les études post-coloniales, post-genres, ou le black feminism.*» Toutes ces manières, poursuit-elle, de penser depuis l'ailleurs, de se trouver à l'intersection de la femme, du surnaturel, de la pauvreté. «*Et de trouver par cette figure une émancipation. Une figure qu'on ne prend peut-être pas au sérieux, qui est un peu mystique-chou. Sauf qu'une fois qu'on a toutes repris conscience de notre propre pouvoir, on va être difficiles à ébranler, à maîtriser, à immobiliser.*»

Mais le côté mystique? «*Pour moi, c'est une idée conceptuelle que le pouvoir intérieur. Dans le carcan du système capitaliste, les mots pour penser le monde sont galvaudés, froids, très utilisés par la science dure. Aller chercher un vocabulaire qui empêche la mise à distance — parler sorcières et émotions, comme Frédéric Lordon va parler des affects du capitalisme (La société des affects, 2013), est intéressant, et c'est un terrain où on peut surprendre le capitalisme.*»

Le Devoir

D Lire aussi · **L'art d'être sorcière** sur l'application tablette et le site Web du Devoir.

PROCÈS DE JACQUES CORRIVEAU

Le jury n'arrive pas à s'entendre

Le jury au procès contre Jacques Corriveau n'est toujours pas parvenu à s'entendre sur un verdict, dimanche.

L'ancien organisateur du Parti libéral du Canada, aujourd'hui âgé de 83 ans, est accusé de fraude envers le gouvernement, de fabrication de faux documents et de recyclage des produits de la criminalité.

Les huit hommes et quatre femmes du jury reprendront lundi leurs délibérations amorcées jeudi après-midi.

Le juge Jean-François Buffoni leur avait précisé jeudi matin que, pour reconnaître M. Corriveau coupable, les jurés ne devaient pas seulement conclure que l'accusé était effectivement influent au Parti libéral: ils devront aussi conclure, hors de tout doute raisonnable, que l'ex-organisateur avait délibérément

joué de cette influence pour en tirer des avantages et des bénéfices.

Au procès, la Couronne a plaidé que l'organisateur libéral avait mis au point un stratagème de ristournes sur des contrats accordés dans le cadre du programme fédéral de commandites. La poursuite a aussi soutenu que M. Corriveau s'était servi de l'entreprise Pluri Design Canada pour frauder le gouvernement en empochant lui-même une somme totale de 6,5 millions, entre 1997 et 2003.

Selon la défense, la Couronne n'a pu prouver que M. Corriveau s'était servi de ses relations au sein de l'état-major du Parti libéral du Canada afin de décrocher des contrats du gouvernement fédéral.

La Presse canadienne



ÉDITORIAL

TERRE-NEUVE, MUSKRAT FALLS ET OTTAWA

Valeurs canadiennes

Une «déclaration d'indépendance face à la domination du Québec»: voilà comment, en 2010, Danny Williams, ancien premier ministre de Terre-Neuve, présenta le projet hydro-électrique Muskrat Falls. Six ans plus tard, c'est un tel fiasco que la faillite menace la petite province de quelque 530 000 habitants. Le fédéral, déjà impliqué, se dit ouvert à garantir d'autres emprunts. Le Québec rechigne? Une ministre terre-neuvienne le somme de respecter les «valeurs canadiennes». Devant cette «concurrence déloyale» à Hydro-Québec, le gouvernement Couillard devrait sortir de son bon-ententisme.

L

e projet de Muskrat Falls, dans le bas du fleuve Churchill, couplé à des lignes de transmission électriques sous-marines de quelque 200 km vers Terre-Neuve, puis la Nouvelle-Écosse, devait désenclaver le pays de Joey Smallwood. Un vieux rêve mégalomane allait enfin se réaliser: contourner le Québec pour vendre de l'électricité aux Américains via les Maritimes. Une revanche pour l'entente ruineuse de 1969 avec le Québec au sujet de l'électricité des chutes Churchill. Aux mépris des habitudes, voire de la Constitution (la production d'électricité est une compétence exclusive des provinces), le fédéral — en fait le gouvernement Harper qui souhaitait percer à Terre-Neuve... — mit le bras dans le tordeur, avec l'appui de tous les partis, sauf le Bloc: il offrit une garantie d'emprunt de 6,4 milliards de dollars. Un de ses prétextes était comique, venant de lui: «réduire substantiellement les émissions de gaz à effet de serre».



ANTOINE ROBITAILLE

Trois ans plus tard, les ratés se multiplient: erreurs majeures de conception, accidents, mauvaise planification environnementale, manifestations autochtones, etc. La centrale devait produire de l'électricité dès 2017. L'échéance a été repoussée à 2019. La semaine dernière, de nouveaux délais se sont ajoutés: des manifestants autochtones ont réussi à obtenir que soient réévalués les risques de pollution au mercure.

Les coûts explosent. L'«Hydro» de Terre-Neuve, Nalcor, se querelle avec Astaldi Canada, firme italienne embauchée pour construire le barrage (pour éviter d'avoir recours à des castors québécois, pourtant experts mondiaux en ces matières?). Aucun contrat d'exportation ne se profile à l'horizon, admet Nalcor. De 6,2 milliards de dollars qu'ils devaient être au départ, on en serait, selon les dernières évaluations, à 11,4. Embauchée par le gouvernement terre-neuvien, Ernst & Young évoquait en avril un coût final de 15 milliards. D'où la demande de Terre-Neuve au gouvernement Trudeau: hausser, voire éliminer le plafond de la garantie d'emprunt, fixé à 6,4 milliards de dollars au départ.

Dans une première réaction mercredi, le ministre «responsable des Relations canadiennes», Jean-Marc Fournier, a heureusement condamné la tentation du gouvernement Trudeau d'ajouter à la garantie d'emprunt. Toute nouvelle aide fédérale aggraverait une situation de «concurrence déloyale» déjà créée par le coup de pouce initial. Hydro-Québec, après tout, n'a jamais reçu un sou d'Ottawa pour construire ses barrages. La ministre des Finances de Terre-Neuve, Cathy Bennett, répliqua: elle s'est dite «déchue» de la sortie de M. Fournier, soutenant que «les valeurs canadiennes» devraient l'inciter à «soutenir nos voisins» et rappelant que le Québec touchait beaucoup de péréquation. Étrange quand même: Danny Williams voyait dans Muskrat Falls une «déclaration d'indépendance» par rapport au Québec. Maintenant, les «valeurs canadiennes» signifieraient que le Québec accepte que l'argent fédéral serve à concurrencer de façon déloyale des activités hydroélectriques que le Québec a développées sans l'aide des «voisins». Comme il devrait accepter sans contrepartie l'aide à l'industrie automobile ontarienne, les contrats pour les chantiers navals dans les maritimes, l'aide à la forêt britanno-colombienne?

Semblant sonné par la réplique terre-neuvienne, M. Fournier, le jeudi, revint à son bon-ententisme habituel. Il refusa de polémiquer l'opposition de Québec, de peur de soulever d'autres «polémiques», et interpréta l'appel aux valeurs canadiennes comme le «desir de travailler ensemble [...] à cette activité commerciale qui est l'avenir de nos régions».

Qu'a-t-il donc voulu dire? Qu'il serait prêt à abandonner les revendications québécoises afin d'éviter toute querelle? Ce ne serait pas étonnant, quand on pense que M. Couillard, le 20 octobre, affirmait que son «devoir, comme premier ministre», était «d'avoir une bonne relation de travail avec la personne qui est premier ministre du Canada». Comme le lui a rappelé à juste titre Jean-François Lisée, son devoir premier est de défendre les intérêts du Québec. Et une partie de ceux-ci sont en jeu dans le gâchis de Muskrat Falls.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES

Rédactrice en chef LUCE JULIEN

Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN

Vice-présidente des ventes publicitaires LISE MILLETTE

Directeur des finances STÉPHANE ROGER

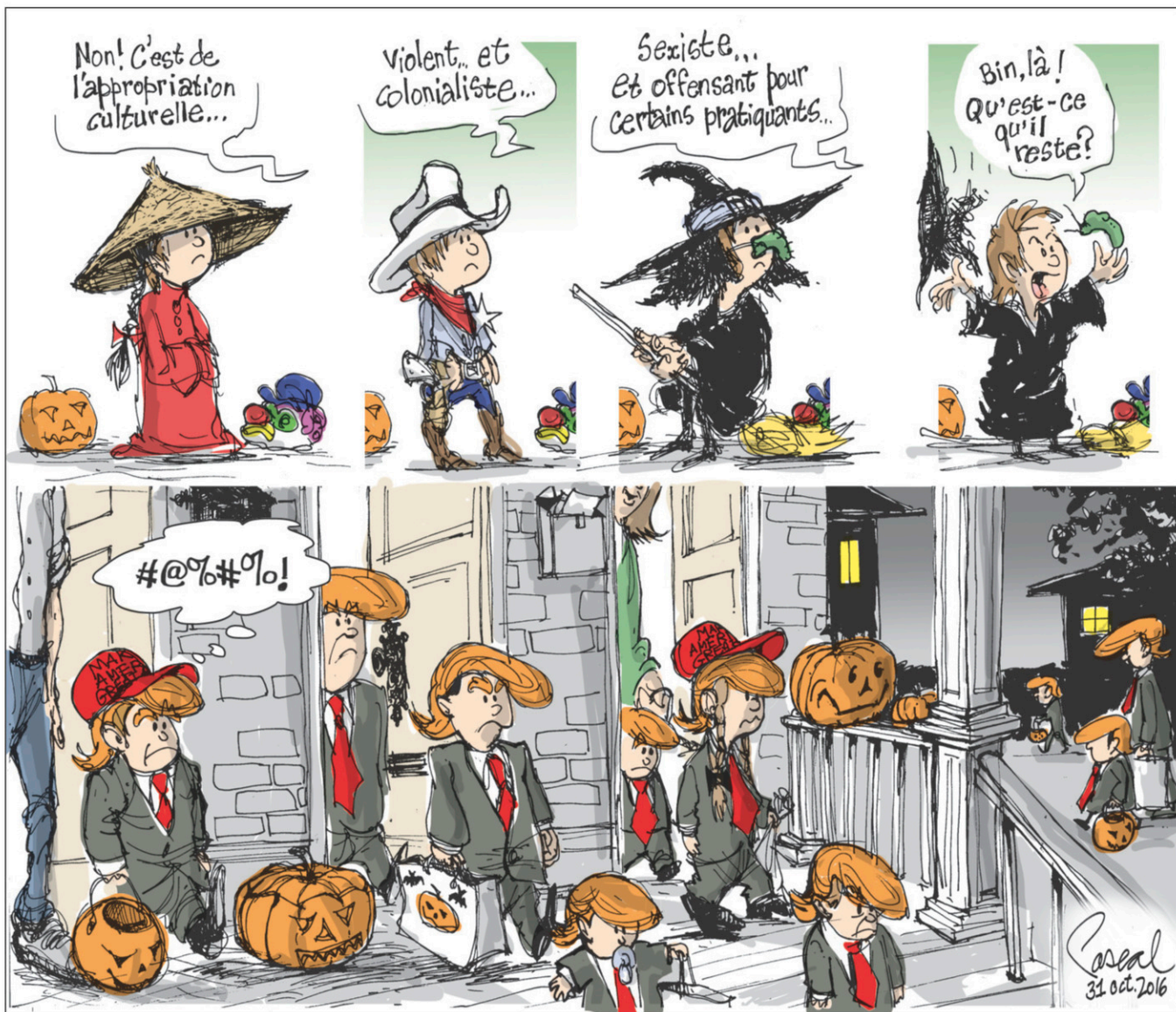
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS

Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Une importante nouvelle qui aurait pu faire la une

J'ai lu dans *Le Devoir* du jeudi 27 octobre, en page A 2, sous le titre «La Barbade restera un paradis» dans un court texte de 16 lignes, une information importante qui, à mon avis, aurait pu faire la une. Les libéraux de Trudeau et les conservateurs ont voté ensemble à 260 voix contre 51, pour maintenir les privilèges aux entreprises canadiennes faisant affaire à la Barbade, ce qui les exonère d'impôts au Canada. La question de la justice fiscale méritait un meilleur traitement. Je comprends que «l'évitement fiscal» est un sujet plus complexe et qu'il risque d'accrocher moins le lecteur que certains sujets plus à la mode. Mais l'analyse des effets graves de l'évasion fiscale, et de sa forme légale de l'évitement fiscal, sur les ressources de l'État et ses conséquences sur les services à la population ainsi que la dénonciation de cette faille dans le système fiscal canadien et québécois font rarement l'objet de grands reportages, comme sur l'aide à mourir ou la culture du viol. Souhaitons que les enjeux économiques portant sur les conséquences de l'évitement fiscal et sur les législations de complaisance ainsi que leur impact sur nos quotidiens aient une aussi bonne couverture.

Robert Comeau, historien
Montréal, le 28 octobre 2016

Un acronyme français digne de ce nom, s'il vous plaît !

L'acronyme anglais «CETA» s'impose rapidement au détriment de l'équivalent français proposé, le sigle «AECG»... avec raison: présenté de cette façon, cela semble aller de soi. Deux syllabes l'emportent sur quatre lettres pour des raisons pratiques. Ne doit-on cependant pas voir dans cette manifestation un signe flagrant d'insensibilité, voire de soumission culturelle? Comment se fait-il que les négociateurs n'aient pas passé deux minutes à s'assurer de l'équivalence fonctionnelle des acronymes dans les deux principales langues concernées? C'est un (autre) symptôme de la grande faiblesse politique de la langue française. S'agit-il d'une manifestation de mépris envers les français? d'anglomanie? Avec «AECG», n'importe quel linguiste pouvait prédire que le sigle était condamné. La question n'est pas anodine dans la mesure où l'on assiste à la naissance d'un terme économique majeur qui a vite pris valeur de symbole. Pourquoi «AECG» alors que «AGEC», avec deux syllabes, aurait parfaitement fait l'affaire? La séquence «Accord économique et commercial global» (AECG) n'est pas essentielle. «Accord global économique et commercial» ou «Accord global sur l'économie et le commerce» produisent tous deux un acronyme «AGEC» très ef-

ficace. Si cet exemple linguistique simple mais percutant illustre le souci de nos technocrates pour la culture et les langues, il y a sérieusement lieu de s'inquiéter: sept ans de discussions pour accoucher d'un tel avorton?

Pierre Gendreau-Héty, linguiste
Le 30 octobre 2016

Salaire minimum: détruire 20 000 emplois pour aider les plus démunis

Admettons que l'IRIS vise juste en estimant que 20 000 emplois (et non 100 000) seraient perdus si on augmentait le salaire minimum à 15\$. Comment ce groupe de recherche, qui prétend se porter à la défense des plus démunis, peut-il justifier une politique publique aux effets aussi tragiques pour ceux-là mêmes qu'il essaie de protéger? Les auteurs de l'étude admettent que les personnes risquant le plus de perdre leurs emplois sont les jeunes et les femmes peu scolarisées. Pour couronner le tout, les auteurs affirment que la fermeture de PME incapables de s'adapter au changement serait justifiée par leur incapacité à payer des salaires élevés à leurs employés. Il est évident que perdre son emploi ou son petit commerce n'a jamais aidé quiconque à se sortir de la misère.

Karl-Javid Lalonde-Dhanji
Le 27 octobre 2016

LIBRE OPINION

La religion à l'école n'est pas un remède à la radicalisation

ANDRÉA RICHARD

Auteure de *L'essence de la vie* (2007), *Au-delà de la religion* (2009) et *Femme après le cloître* (2015); Éditions Septentrion

Depuis la désaffectation des religions et des églises au Québec, on n'entendait plus parler des religions, sauf pour les cérémonies de mariages et d'enterrements, et la voix des évêques se faisait rare. Mais voilà qu'en 2015-2016, presque tous les jours, aux nouvelles des médias, des faits, des opinions, des contradictions venant même des autorités gouvernementales et religieuses font la manchette!

En octobre, dans plusieurs journaux, presque quotidiennement un débat religieux apparaît. Les 24, 25 et 26 ont paru dans les journaux différents textes: le Vatican veut interdire la liberté de disposer des cendres, un groupe voit le recours à la religion comme solution pour prévenir la radicalisation et M^{me} Cécile Rousseau affirme que les cégeps auraient intérêt à faire une place à la spiritualité. Dans l'article «La pratique religieuse n'est pas un déclencheur [de radicalisme]» (*Le Devoir*, 26 octobre), M^{me} Rousseau confie même à la journaliste Lisa-Marie Gervais qu'elle se demande s'il n'y aurait pas lieu d'avoir des espaces de culte et des lieux de prières dans les cégeps.

Mais qu'entend-elle par spiritualité? Plusieurs confondent souvent religion et spiritualité. La religion est dogmatique et doctrinale, la spiritualité ne vient pas des religions. La spiritualité peut être un bienfait, mais pas en référence à un Dieu, un ciel ou un enfer. Elle doit être vue comme une culture de l'esprit pour se développer et réussir sa vie de façon épanouissante, positive et constructive. J'invite M^{me} Rousseau à lire mon livre, *L'essence de la vie*.

À l'émission *Médium large* de Radio-Canada, le 24 octobre, Daniel Baril et moi étions interviewés par M^{me} Isabelle Craig, au sujet du contenu du cours Éthique et culture religieuse. Il y avait aussi deux promoteurs de ce cours qui se portaient à sa défense, dont M^{me} Mireille Estivalèzes. À chacune de nos interventions visant à expliquer ce qui est écrit dans les manuels scolaires, cette professeure d'université, spécialiste de l'enseignement des religions, répondait en disant: «Ce n'est pas vrai! Parce que ce n'est pas dans le programme.»

M^{me} Estivalèzes, Daniel Baril et moi nous ne l'avons pas inventé. Des monstruosités sont écrites dans les manuels scolaires utilisés pour l'enseignement du cours ECR. Par exemple, dans un manuel, une fillette berbère âgée d'environ sept ans porte le voile et est parée de bijoux parce

que c'est son mariage (manuel *Vers le monde*, CEC p. 100). Il est aussitôt ajouté qu'au Québec, des filles de 18 ans ont déjà des enfants et cela est écrit comme si cela était tout à fait normal qu'une jeune enfant se marie très tôt bien avant sa puberté. Le mariage de jeunes enfants est «banalisé», peut-on lire, comme si ce serait acceptable dans certains pays parce qu'on le fait avec la bénédiction de religions. Pas de remises en question concernant le mariage de cette fillette et pas de mises en garde face à des pratiques dégradantes et abusives pour les femmes.

À cette émission, l'animatrice m'a présentée comme une ancienne religieuse. Mon expérience personnelle a été confrontée à un des devoirs demandés à l'élève. En effet, il est demandé à l'élève de lire des extraits du Coran et de la Bible et de visiter un prêtre ou un imam (*Manuel du maître* CEC p. 111). Alors que je n'avais que 14 ans, en 1948, la même chose m'a été demandée. Résultat: j'ai été endoctrinée par le prêtre qui m'a même dit que le Bon Dieu m'appelait... Très fière, je l'ai écouté et cela m'a conduit, en quelque sorte, à perdre ma jeunesse! Pour ne dire que cela... Certains voudraient aujourd'hui ce retour en arrière?

Je continuerai à crier haut et fort qu'il faut bannir l'enseignement religieux des écoles. En

lieu et place, il faut se tourner vers des cours de civisme, de philosophie pour enfants et adolescents, comme cela se fait déjà en France, et non chercher des solutions dans les religions. De grâce, ne nous engageons pas trop vite sur des chemins risqués en laissant de nouveau une place aux religions, qui sont d'un autre temps. Je le dis et je l'affirme: nous pouvons être heureux en laissant le religieux dans la sphère privée, entre adultes consentants. Et laissons les enfants s'épanouir sans le moindre risque d'endoctrinement.

À Ottawa, une prière musulmane a été récitée en grand, au parlement même! C'est à se demander si c'est bien le gouvernement qui gère la société ou si ce sont les religions qui mènent le gouvernement? Le projet de loi 62, présenté par la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, veut dicter et affirmer la neutralité de l'État, mais en même temps, cette ministre veut s'ouvrir aux accommodements religieux. Cela est pour moi contradictoire. La neutralité, c'est être ni pour ni contre, et ce, dans le respect. Le favoritisme de la pratique religieuse, au détriment de la laïcité qui unit, c'est le contraire de la neutralité. C'est conforter et cautionner des extrémistes dans leur foi superstitieuse, comme si on y croyait soi-même!

IDÉES

VERS UNE POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Apprendre tout au long de la vie

Nul besoin de prolonger la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans

CAROL LANDRY

Professeur retraité, Université Laval

Parlant de la réussite éducative, le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport affirme, dans le document de consultation (gouvernement du Québec, 2016), «*que notre réflexion doit s'inscrire dans une continuité allant de la petite enfance à l'âge adulte, où ils pourront acquérir l'autonomie nécessaire pour développer et maintenir leurs compétences tout au long de la vie*».

Cette affirmation ouvre la porte à une vision innovante de la réussite éducative qui se concrétise tout au long de la vie, dans une société fondée sur l'acquisition et le partage de savoirs. Aussi, afin de décloisonner l'apprentissage formel et non formel, nous avançons que l'apprentissage tout au long de la vie «*impulse*» une ouverture et une perspective intégrative, non linéaire de l'éducation et de la formation. L'apprentissage tout au long de la vie représente toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les savoirs, savoir-faire, aptitudes, compétences ou qualifications, dans une perspective personnelle, sociale ou professionnelle.

L'application de l'apprentissage tout au long de la vie appartient surtout à l'éducation des adultes et à la formation continue, comme en témoignent la Politique gouvernementale et le Plan d'action adoptés par le gouvernement du Québec en 2002. Cette Politique a permis de mettre en place des mesures qui ont contribué à augmenter substantiellement le niveau de formation de base de la population québécoise. Par ailleurs, en enseignement supérieur, on observe des caractéristiques de plus en plus répandues d'un rapport non traditionnel aux études pour une bonne part des étudiants : ceux-ci travaillent ou étudient de plus en plus à temps partiel, changent leurs parcours de formation, interrompant leurs études pour y revenir plus tard. Ces caractéristiques militent en faveur de l'adoption d'une Politique globale de la réussite éducative, dans une perspective de formation tout au long de la vie.

Recommandations

Dans ce contexte, nos recommandations prennent appui sur quatre prémisses. Premièrement, l'apprenant et son projet de formation sont placés au centre du système éducatif. Deuxièmement, nous affirmons que «*l'école*» seule ne peut parvenir à augmenter de façon significative la réussite scolaire et éducative des apprenants. Troisièmement, la réussite éducative dépasse les murs du système scolaire et nécessite la collaboration étroite de nombreux acteurs et partenaires. Enfin, cette perspective de l'apprentissage laisse entendre que l'on peut apprendre en tout lieu et en tout temps et à notre rythme. Le contenu de l'apprentissage, la manière d'y accéder et le lieu de son déroulement peuvent varier en fonction de l'apprenant, de ses besoins et intérêts.



ISTOCK

L'apprentissage tout au long de la vie représente toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les savoirs, savoir-faire, aptitudes, compétences ou qualifications, dans une perspective personnelle, sociale ou professionnelle.

Dans notre mémoire présenté au MELS, nous avons proposé une trentaine de mesures dont les suivantes apparaissent plus structurantes.

Apporter des modifications substantielles à différentes politiques et réglementations en éducation et en formation, notamment en accordant à tous les adultes un droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie ; en déterminant la gratuité des services et de la formation au primaire, au secondaire et collégial (formation initiale et continue) ; en élargissant à l'enseignement supérieur la future Politique de réussite éducative ainsi que le renouvellement de la Politique de formation continue et d'éducation des adultes et le Plan d'action l'accompagnant, comme le recommande le Conseil supérieur de l'éducation depuis 2006. Enfin, en augmentant l'accès à temps partiel à la formation professionnelle et technique par des enveloppes ouvertes de financement. Dès lors, nous ne croyons pas nécessaire de prolonger la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans.

Valoriser le statut, la formation initiale et continue du personnel scolaire et des formateurs, notamment en relevant les conditions d'admission à l'entrée des formations initiales à l'enseignement à l'université et en adoptant, avec la collaboration de tous les partenaires, une Politique de développement professionnel des enseignants et des formateurs qui ferait une place nécessaire à la formation continue et à des mécanismes d'évaluation formative de leurs pratiques.

Prévoir une offre et des parcours éducatifs

diversifiés, dont l'aménagement de transitions et de passerelles, facilite les allers et retours en éducation et en formation, notamment en déployant un système global de reconnaissance des acquis et des compétences qui deviendrait, à l'instar de la France, un droit individuel qui participe au mode de diplomation et de qualification ; en augmentant le nombre de formations en alternance. Enfin, en encourageant le regroupement des organisations et des expertises en formation à distance et l'utilisation du numérique, pour optimiser l'offre de formation.

Favoriser le développement de pratiques pédagogiques et andragogiques adaptées aux besoins des apprenants et des situations d'apprentissage tout au long de la vie, notamment en subventionnant davantage la recherche collaborative et le partenariat entre chercheurs et praticiens. À ce sujet, le Centre de transfert pour la réussite éducative au Québec joue très bien son rôle. Il ne semble donc pas nécessaire de créer un nouvel organisme, à l'instar de l'INESS.

S'assurer de l'appui, de l'engagement et de la collaboration des partenaires et de la communauté, notamment en mobilisant et regroupant, sous l'angle de la concertation et du partenariat, tous les acteurs et partenaires de la réussite éducative autour de nouvelles structures et organisations. Par exemple : une Commission nationale des partenaires pour la réussite éducative, avec des antennes régionales et des Centres locaux de ressources et de conseils pour l'aide à l'apprentissage.

Subversive, la laïcité ?

Le débat sur la charte des valeurs pourrait avoir été une des causes de la radicalisation

DAVID LEROUX

Université McGill

Vendredi matin, Paul Arcand recevait à son émission deux jeunes femmes québécoises s'étant radicalisées et qui se trouvent maintenant en processus de réinsertion sociale grâce au centre de prévention de la radicalisation. On y apprend plusieurs choses extrêmement intéressantes.

Le cheminement

Tout allait bien pour Anna et Sara au Québec, jusqu'à ce que le Québec leur fasse sentir qu'elles n'étaient pas chez elles et qu'elles devaient choisir entre leur religion et leur citoyenneté à cause de la «*charte de M^{me} Marois*». «*J'étais fière d'être Québécoise avant*», dira même l'une d'elles.

Puis ce fut la lente descente aux enfers. Jour après jour, les Québécois se sont sentis de plus en plus autorisés à les insulter librement dans l'espace public parce qu'elles portaient le voile, au point qu'elles ont maintenant peur de prendre le métro et de se tenir près du bord du quai. Se voyant ainsi rejetées par une communauté qui voyait ses travers xénophobes excités par un projet politique populiste, elles se sont refermées sur elles-mêmes. Grâce à Internet, elles ont trouvé, chacune de leur côté, les discours d'imams et d'idéologues islamisants mettant des mots sur le malaise et le rejet que la société leur faisait ressentir quotidiennement. «*J'ai choisi la communauté qui m'acceptait telle que j'étais en tant que musulmane*», dira l'une d'elles.

La radicalisation leur permettait à la fois de vivre en tant que musulmanes, parce que ce n'était



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La radicalisation a permis à Anna et à Sara de vivre en tant que musulmanes, chose qui n'était plus vraiment possible au Québec du temps de la charte des valeurs.

plus vraiment possible au Québec du temps de la charte des valeurs, et de partager la souffrance des peuples opprimés de la terre dont les sociétés occidentales se fichent, refermées qu'elles sont sur leur propre confort. Partir était un geste motivé par une passion inclusive et humanitaire.

C'est grâce au centre de prévention de la radicalisation menant à la violence que les deux jeunes femmes prendront finalement conscience que ça n'est pas en attendant à leur vie au nom d'Allah qu'elles pourront atteindre leurs nobles objectifs d'un monde plus juste et délivré de son racisme latent. Le centre les réinsérera donc socialement en leur montrant que mourir n'est pas nécessaire et que «*mourir, c'est causer du tort à sa religion, causer du tort aux musulmans*».

Ce qu'il faut comprendre

D'abord, on doit comprendre que ce qui

motive la déradicalisation, dans leur cas, semble être avant tout le désir de ne pas faire de tort à leur communauté religieuse. On comprend aussi que cette communauté religieuse semble intrinsèquement porteuse d'intentions d'une noblesse extraordinaire comme le vivre-ensemble, le fait de prendre soin de son prochain, de s'ouvrir sur le monde et d'aider ceux dans la misère.

Il faudrait ensuite comprendre que quelque politique que ce soit qui sorte des ornières étroites du libéralisme pour lequel le droit individuel prime tout doit non pas être débattue, mais condamnée illico pour irresponsabilité morale, puisqu'elle engendre la violence de la minorité opprimée. Est-ce là la voie que ce centre de prévention de la radicalisation, maintes fois cité en exemple par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, privilégie pour déradicaliser les jeunes ?

Entendons-nous. Prétendre que la «*charte de M^{me} Marois*» était une politique visant à exclure de la société les femmes musulmanes témoigne d'une incompréhension absolument sidérante des enjeux politiques et moraux entourant une approche plus républicaine de la laïcité. Pour lutter contre la radicalisation, il faudrait d'abord apprendre à ces jeunes la raison politique, leur redonner des moyens de penser l'espace public ailleurs que dans les ornières tracées par l'étroitesse intolérante du libéralisme mondialisé anglo-protestant sans diaboliser l'adversaire et voir en lui un fasciste à combattre par tous les moyens. Cette entrevue devrait nous conduire à nous interroger sérieusement sur le genre d'approche qu'on adopte pour calmer les esprits s'adonnant au dogmatisme théologico-politique.

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

Restons unis dans l'adversité

CHRISTINE ST-PIERRE

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec

IRINA BOKOVA

Directrice générale de l'UNESCO

Dans un monde en mutation où les frontières nationales s'estompent, où l'accès à l'information se démocratise, où les opinions se partagent en un clic, où les idées voyagent dans l'espace numérique et où la planète s'ouvre au bout de nos doigts, nous devons miser sur ce qui nous rassemble et nous incite à devenir meilleurs. Alors que des manifestations de violence inouïe se multiplient à travers les continents, la solidarité et la compassion s'imposent comme solutions nécessaires à un phénomène qui prend de l'ampleur. La radicalisation prend racine dans des environnements bien différents et affecte toutes les sociétés, sans discrimination de genre, de race ou de statut, et c'est avant tout avec l'ouverture et le dialogue que nous pouvons la combattre.

Le gouvernement du Québec et le Programme information pour tous (PIPT) de l'UNESCO ont choisi de s'unir afin de tenir une conférence internationale pour mieux comprendre le phénomène de la radicalisation et dégager des pistes d'action concrète pour contrer son émergence. L'un des objectifs de cette conférence internationale sera de mettre en lumière les méthodes utilisées dans l'espace numérique par les extrémistes pour attirer de nouveaux adhérents, afin de mieux cibler des moyens de lutter concrètement contre leurs actions criminelles. La conférence se tiendra du 30 octobre au 1^{er} novembre dans la ville de Québec, joyau du patrimoine de l'UNESCO, sur le thème «*Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble*».

Les zones sombres d'Internet

Internet est un véhicule incroyablement d'échanges entre les cultures et de partage de connaissances, un lieu de découvertes extraordinaires où la liberté d'expression s'épanouit et se développe. Mais il recèle également des zones plus sombres où l'extrémisme se ramifie et atteint facilement des personnes en situation de vulnérabilité et de fragilité. Les jeunes, par leur goût du risque et leur volonté d'engagement, deviennent souvent des proies faciles pour certains mouvements qui réussissent à mobiliser en faveur d'une cause qui leur apparaît noble et envrante.

Les jeunes générations détiennent la clé pour enrayer la radicalisation de façon durable. Impliquons-les, questionnons-les, et écoutons-les, mais surtout outillons-les pour en faire des internautes impliqués et vigilants. Encourageons-les à bâtir un avenir où la tolérance, les droits universels et la dignité prévalent.

La lutte contre la radicalisation est un phénomène global qui nécessite un dialogue ouvert et engagé. En ce sens, nos objectifs pour la Conférence s'inscrivent dans la foulée du Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, qui fut présenté par le secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon, le 15 janvier dernier. Maintenant, si le talent et la connaissance des experts et des chercheurs du domaine nous permettent d'appréhender la lutte contre la radicalisation de façon plus efficace, ce sont l'écoute, l'empathie et le dialogue qui nous permettront de changer les choses au quotidien au sein de nos réseaux respectifs. Partageons nos défis, démythifions nos expériences, mettons en avant notre vécu. Refusons de faire de la radicalisation un sujet tabou.

Lançons un message positif et clair au monde. Restons unis dans l'adversité, ouvrons-nous les uns aux autres et faisons de nos différences une richesse à découvrir et à chérir.

«*La lutte contre la radicalisation est un phénomène global qui nécessite un dialogue ouvert*»

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 6500 caractères (y compris les espaces), ou 1000 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi : si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com), mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

ACTUALITÉS

ENTREVUE

SUITE DE LA PAGE 1

d'Indiana, Günther Jikeli n'est pas du tout convaincu de l'utilité de parler de « radicalisation » en général. « Cette idée de "radicalisation" est étrange, dit-il. Si on invente des concepts, c'est pour clarifier les choses, pas pour les obscurcir. Or, le problème avec la "radicalisation", c'est que chacun comprend ce qu'il veut. Sous ce terme, on pourrait ranger des groupes véganes qui ont une conception particulièrement radicale en matière d'alimentation. Vous voyez bien qu'il ne s'agit pas de ça! Nous voulons plutôt parler de ces groupes politiques qui veulent imposer leur idéologie par la violence. Aujourd'hui, les groupes qui correspondent à cette menace sont pour la plupart des groupes islamistes. »

En parlant de « radicalisation » en général, on court donc le risque de noyer le poisson, dit Günther Jikeli. « Parler de radicalisation sans nommer l'idéologie islamiste et la menace qu'elle représente,

revient à discuter du sexe des anges. Qui s'inquiète aujourd'hui des chrétiens ou des juifs radicaux? Bien sûr, il existe des organisations radicales chrétiennes et juives. Mais elles demeurent marginales comparées aux organisations islamistes qui menacent la vie de milliers de personnes. Parler de "radicalisation" dans l'absolu risque de rendre les choses encore plus confuses. »

Le nouvel antisémitisme

Avant d'être invité aux États-Unis, Günther Jikeli a passé deux ans en France à interviewer de jeunes musulmans des banlieues et à s'interroger sur les attentats qui ont frappé le pays. Il prépare d'ailleurs un livre sur le sujet. Selon lui, il existe une corrélation évidente entre la montée du terrorisme islamiste et la multiplication des actes antisémites. De Mohammed Merah qui assassine des enfants juifs à Amedy Coulibaly et l'attentat de l'Hyper Cacher, en passant par Mehdi Nemmouche et le Musée juif de Bruxelles, islamisme et antisémitisme sont indissociables, dit-il.

« À Paris, j'ai interviewé de jeunes musulmans qui n'hésitaient pas à se dire antisémites. Certains allaient jusqu'à m'avouer qu'ils voulaient tuer des Juifs. Cet antisémitisme est omniprésent et il fait intégralement partie de ce qu'on nomme l'islamisme. Je distingue évidemment l'islam de l'islamisme. Mais l'idéologie des Frères musulmans, violente ou pas, est antisémite depuis toujours. »

En Europe, l'antisémitisme, traditionnellement d'extrême droite, a migré vers des populations différentes, dit Günther Jikeli. « Aujourd'hui, très peu de personnes se revendiquent ouvertement de la pureté d'un peuple aryen sur la base des thèses nazies. L'antisémitisme a changé de nature. On n'invoque plus les théories racistes du XIX^e siècle. L'antisémitisme s'appuie plutôt sur la dénonciation d'Israël afin d'incriminer tous les Juifs. »

On connaît l'antisémitisme endémique qui sévit dans des pays comme l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Algérie et le Maroc. Une enquête de l'Agence de l'Union européenne pour les droits fondamentaux réalisée en 2013 a montré que plus de

40% des gestes antisémites posés dans huit pays européens (Belgique, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Suède et Royaume-Uni) pouvaient être attribués à des musulmans alors que seulement 10% relevaient de sympathisants de l'extrême droite.

Une réforme inévitable

Mais tous les antisémites ne sont pas des terroristes. Que s'est-il passé pour que certains jeunes passent à l'acte? « Pour que cette radicalisation se produise, il faut des gens disponibles, dit Günther Jikeli. Des jeunes, par exemple, qui s'interrogent sur le sens de leur vie. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut aussi des mouvements qui proposent un projet politique. Il y a quelques années, à moins de rejoindre al-Qaïda, il était beaucoup plus difficile de devenir djihadiste. Avec [le groupe armé] État islamique, chacun dans son coin peut décider de passer à l'acte. »

Selon Günther Jikeli, l'islam devra un jour faire face à un vaste mouvement de réforme. « L'islam ne pourra pas éviter une réforme qui accepte le plura-

lisme et le sécularisme. C'est inévitable. C'est une question de temps. La question est de savoir combien de victimes il y aura avant que ça se produise. »

Cette réforme pourrait-elle venir d'Europe? Peut-être, dit Jikeli, mais il en doute. Il s'étonne en effet de voir de nombreux intellectuels européens refuser de soutenir des intellectuels arabes, comme Kamel Daoud qui risque sa vie en critiquant l'islam. Mais il se réjouit de voir des organisations marocaines, comme Mimouna et Dialogue ONG, dénoncer ouvertement l'antisémitisme.

Sortir de la naïveté

En attendant, Günther Jikeli estime qu'il est urgent de sortir de la naïveté face à l'islamisme. « On ne combattra pas le radicalisme sans combattre l'antisémitisme qui est un des meilleurs indicateurs de la radicalisation et du refus du pluralisme. » Il importe, dit-il, d'être intraitable à l'égard des organisations islamistes. « Aujourd'hui, on invite ces organisations antisémites dans des cours de religion en Allemagne et on les accepte comme partenaires dans certaines muni-

cipalités françaises. Nous avons pourtant toutes les informations nécessaires pour combattre ces organisations qui ne représentent personne et cherchent surtout à être reconnues comme des interlocuteurs valables. »

Quant aux réticences des dirigeants politiques à nommer l'islamisme et à le combattre ouvertement, il dit comprendre « pourquoi des hommes politiques comme Obama hésitent à dénoncer l'islamisme. Ils craignent évidemment de heurter les musulmans ordinaires qui sont bien intégrés. Cela part d'une bonne intention, mais ne peut représenter une solution à terme. D'abord, parce que cela n'aide pas les musulmans qui combattent l'islamisme et qui sont les premières victimes. Ensuite, comme on l'a vu à Orlando, l'électorat voit bien que vous refusez de nommer les coupables. Il suffit alors qu'un individu comme Donald Trump surgisse pour dire que, lui, il se débarrassera de tous les musulmans. Ne pas nommer le problème ne fait qu'ouvrir la porte aux populistes. »

Le Devoir

ADISQ

SUITE DE LA PAGE 1

ordinaire : Fortin, Philippe Brach, Bernard Adamus, Sarah Toussaint-Léveillé, Koriass). Félix soulignant le matériel de teneur supérieure d'*Ultramar*. Pas pour l'ensemble de l'œuvre : on a certainement l'impression que les membres de l'Académie ont plutôt voté pour les Cowboys que pour leur plus récent album. « Ça fait vingt ans qu'on est ensemble, Octobre est notre neuvième album », a rappelé Marie-Annick Lépine au nom de ses Fringants, devant Wilfrid-Pelletier tout endimanché. « Merci à notre public si fidèle », a ajouté Jean-François Pauzé. Ceci expliquant cela.

Marie-Mai et Jean Leloup

Dommage pour Fred Fortin. Et un peu injuste, comme la vie. C'est humain, direz-vous, les gens votent pour leurs préférés. Qu'importe si les préférés en question se sont particulièrement dépassés ou pas cette année. Pourquoi Marie-Mai a-t-elle été reconduite interprète féminine de l'année? Parce que Marie-Mai. Et tant pis pour les Marie-Pierre Arthur, Ingrid St-Pierre... Ça n'a pas été une grande année Marie-Mai. Ça ne fait rien, allez, on vote Marie-Mai. On a aussi voté pour Jean Leloup, remarquez, c'est à nouveau lui l'interprète masculin de l'année. Et c'est son génial spectacle solo *Le fantôme de Paradis City* qui a obtenu le Félix, rayon auteur-compositeur-interprète. « C'est pour le show solo que j'ai gagné? », s'est demandé un Leloup en compétition avec lui-même (son génial show orchestral). Ça lui en aura fait cinq, avec ceux de jeudi dernier, au cumul des catégories artistiques et industrielles. Belle consolation : oui, on peut être audacieux et plébiscité par le milieu ET le grand public. À condition de s'appeler Leloup.

Chanson de l'année, vraiment?

Irritation, dérangeaison! Ton départ, décrétée chanson de l'année, vraiment? Ces couplets sur mesure, histoire de cancer pour faire pleurer dans les chaumières, par Marc Dupré? Meilleure que *Rien à faire* (Marie-Pierre Arthur), *Si tu reviens* (Louis-Jean Cormier), *Voyageur* (Jean Leloup), *J'aime les oiseaux* (Yann Perreau), *Crystel* (par Philippe Brach, qui a aussi écrit une chanson autrement forte sur le cancer), sérieusement? Malgré tous les efforts de l'ADISQ pour faire entendre ces chansons au plus grand nombre dans les semaines précédant le gala (par la série



Fred Fortin

En route vers l'ADISQ, notamment), on choisit quand même la plus télégraphiée du lot. Et qu'on ne vienne pas me chanter la sempiternelle chanson de la volonté populaire qui a présencé sur tout. Le problème, c'est que les pièces les plus remarquables ne se rendent pas aux gens. Problème de médias, problème de diffusion.

La vague des 2Frères

À preuve : pas moyen de résister à la vague des 2Frères, comprend-on. Un Philémon Cimon, une Laurence Nerbonne ne pouvaient empêcher *Nous autres*, le disque aux 80 000 exemplaires desdits frères, d'empocher la statuette dans la catégorie album de l'année — pop. Pas plus que Galaxie et les Sœurs Boulay n'avaient la moindre chance parmi les potentiels groupes de l'année : c'est comme au temps de Mes Aïeux où un Stéphane Archambault s'excusait de gagner automatiquement aux dépens des autres, on n'y peut rien, les 2Frères rallient trop les suffrages, le succès appelant le succès. « *Merci à toutes les radios qui ont joué nos tonnes...* », a résumé l'un des deux frères (ne me demandez pas lequel). Encore heureux que Safia Nolin — auteure-compositrice-interprète radicalement différente — ait été

proclamée révélation de l'année : c'eût été un comble que les 2Frères ratissent là aussi. Jeudi, Safia n'en revenait pas d'avoir le Félix du clip de l'année. Ça lui en fait deux, et rien qu'à la voir dimanche, on comprenait qu'ils en valaient cent. Elle en cherchait ses mots et il lui en est venu un. « Fuck! Ah non, j'ai dit fuck! » Spontanéité du bonheur.

Qui perd gagne

On s'entendra sur le Félix de l'album de l'année — folk, attribué aux Sœurs Boulay (qui ont chanté avec Safia, et c'était bien beau les harmonies). Pareillement, on est tous d'accord pour dire que le trophée du spectacle de l'année — interprète, revenait à *Plus tard qu'on pense*, le pari chanson de Fred Pellerin. Il y a heureusement des artistes pour lesquels la qualité intrinsèque et la visibilité médiatique vont de pair. Et Fred Pellerin a battu Marc Dupré dans la catégorie, comme quoi parfois, une certaine justice prévaut.

Période trouble

Fédérateur et habile comme toujours, l'animateur Louis-José Houde aura relativisé d'emblée ces enjeux, la victoire ou la défaite se valant un peu dans cette « période trouble » où l'ADISQ demande de l'aide aux deux ordres de gouvernement et croit que « 2017 pourrait être l'année fatale ». L'animateur l'a dit : « On perd tout le temps! », notant qu'un tas d'Olivier lui ont échappé et que Félix Leclerc lui-même, au tour premier gala de l'ADISQ, n'avait pas remporté, dans quatre catégories, les statuettes à son nom. « Il ne faut pas prendre ça personnel. » Sans doute avons-nous été les grands gagnants de cette soirée où, pour la toute première fois, Plume Latraverse a chanté. Une nouvelle chanson, *Vieux os*, et un bout d'ancienne. « *J'vous remercie ben, gala de l'ADISQ/j'ai eu ben du fun à mon lancement d'disque...* »

Le Devoir

Céline et Ginette, là pour René

« Un homme qui a su tracer la voie pour toute une industrie... » Ainsi Louis-José Houde a-t-il lancé le segment du Félix honorifique consacré à feu René Angélil. Tout y était, y compris le pot-pourri des Baronets, avec René Simard, André-Philippe Gagnon et Véronique Dicaire. La présence de Ginette Reno, chantant *J'ai besoin d'un ami/Ca va mieux/Je ne suis qu'une chanson*, a dignement rappelé que le succès mondial du gérant a bien failli arriver avant que survienne Céline Dion. Laquelle était sur place, évidemment, pour recevoir le Félix des mains de Ginette, l'ovation conséquente... et retenir ses larmes. « *L'un des plus fans des artistes qui ait jamais existé [...] René vous aimait et il vous aime encore.* » Et Céline de prendre Ferré à témoin. « *Avec le temps, va, tout s'en va...* »



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le premier ministre, Justin Trudeau, et le président du Conseil européen, Donald Tusk, ont paraphé l'accord dimanche.

AECG

SUITE DE LA PAGE 1

travaillé ensemble pour démontrer que ces accords sont réellement dans l'intérêt de la classe moyenne et de ceux qui travaillent fort pour s'y joindre », a dit M. Trudeau.

Le négociateur en chef du Québec pour l'AECG, l'ex-premier ministre Pierre Marc Johnson, exultait en entrevue téléphonique au *Devoir*. « Cela fait dix ans qu'on s'y prépare. Pour le Québec, pour ses entreprises, pour les emplois, cela représente une augmentation des possibilités très importante. Autant par M. Trudeau que par le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, la contribution du Québec à la négociation de l'Accord a été reconnue. On est très heureux », a-t-il dit de la capitale belge.

Plusieurs étapes

L'AECG devrait être facilement ratifié par le Parlement canadien. Mais cela ne sera pas le cas en Europe. Les 28 pays membres de l'UE et une myriade de gouvernements régionaux devront ratifier le texte, un processus qui pourrait durer plusieurs années.

De ce côté-ci de l'Atlantique, malgré un accueil très favorable, certaines inquiétudes demeurent. L'industrie laitière a ainsi appelé Ottawa à dévoiler rapidement le programme de compensations qu'il s'est engagé à mettre en place afin d'atténuer l'effet des pertes attendues dans ce secteur à cause de l'AECG.

L'UE pourra en effet importer 17 700 tonnes de fromages supplémentaires au Canada, dont 16 000 tonnes de fromages fins, soit l'équivalent de 30% du marché des fromages fins au pays. « C'est une perte permanente de 2% de la production laitière totale, soit plus que la production annuelle de quelque 300 fermes laitières du Saguenay-Lac-Saint-Jean », ex-

plique le président des Producteurs de lait du Québec, Bruno Letendre, rappelant que la fabrication canadienne de fromages fins est principalement concentrée au Québec.

Alors que le gouvernement Harper avait promis 2,4 milliards sur quinze ans pour couvrir les pertes de revenus des producteurs associées à la fois à l'AECG et au Partenariat transpacifique, les libéraux n'ont pas laissé filtrer les détails de leur plan. Les choses risquent de se préciser lors du passage du ministre de l'Agriculture, Lawrence MacAulay à Québec, d'ici deux semaines, croit son homologue provincial Pierre Paradis. « Ces compensations-là ne sont pas chiffrées à l'heure où on se parle », a-t-il reconnu dimanche.

« Pour le Québec, pour ses entreprises, pour les emplois, cela représente une augmentation des possibilités très importante », a dit en entrevue Pierre Marc Johnson

Le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée, refuse de se contenter d'une promesse « vague ». « Ce qu'on veut, c'est une certitude. Malheureusement, le gouvernement Couillard s'en fiche et se contente d'une promesse. Ça prend un engagement chiffré, sérieux, certain pour protéger l'industrie laitière et fromagère du Québec », a-t-il soutenu, rappelant que le gouvernement Marois s'était engagé à entériner l'entente « seulement lorsqu'il sera satisfait de la compensation qu'Ottawa versera aux producteurs ».

La Coalition avenir Québec partage elle aussi ces inquiétudes. La porte-parole du parti en matière d'agriculture, Sylvie D'Amours, a dit que l'entente profiterait à certains producteurs québécois comme ceux qui cultivent les canneberges et les bleuets, mais

qu'elle s'inquiète pour les fermes laitières. « Il faut qu'à la suite de la signature de cet accord, il y ait un engagement du fédéral d'offrir une aide financière aux agriculteurs d'ici, qui se démarquent avec des produits de qualité, souvent artisanaux. Il faut concurrencer les Européens à armes égales », a soutenu M^{me} D'Amours.

Hormis l'industrie laitière, la majorité des associations sectorielles ont applaudi à la signature de l'accord.

Industries

Pour l'industrie forestière, l'AECG représente un libre accès au marché dans les 28 pays signataires, et l'abolition des droits de douane imposés par l'Union européenne sur les produits forestiers et les produits du bois à valeur ajoutée. Il survient tandis que se poursuit le conflit commercial avec les États-Unis sur le bois d'œuvre. Près de 50% de la production québécoise de produits forestiers est actuellement exportée aux États-Unis, le principal marché de l'industrie. La signature de l'AECG constitue donc une occasion privilégiée de diversifier ses marchés, selon le Conseil de l'industrie forestière.

Même son de cloche dans l'industrie de l'aluminium, dont le Canada est le producteur mondial en importance.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante s'est également réjouie de la signature du nouveau traité bilatéral de libre-échange. « Le traité contribuera certainement à créer de nouvelles opportunités pour redonner de la vigueur à notre économie, [...] et permettre de donner un coup de pouce à plusieurs PME », a souligné le directeur des affaires économiques, Simon Gaudreault.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.